

PARIS, le 2 septembre 2020

**LE GROUPE RDSE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR
AGRICOLE ET APPELLE A DES AVANCEES SUR L'ASSURANCE RECOLTE**

Les sénateurs du groupe RDSE ont défendu en séance publique le 24 juin dernier, à l'initiative d'Yvon COLLIN, Henri CABANEL et Nathalie DELATTRE, une proposition de résolution visant à encourager le développement de l'assurance récolte. Ce texte, qui souligne la nécessité de doter notre agriculture de puissants outils de soutien dans un contexte global de changement climatique, a été adopté à l'unanimité par le Sénat. Durant les débats, et dans le prolongement des positions défendues par le groupe RDSE, le ministre Marc Fesneau convenait de « l'urgence d'agir » et rappelait qu'un groupe de travail associant les acteurs du secteur avait été institué en juin 2019 par le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume.

Depuis ce vote, l'actualité a encore rappelé le caractère primordial et vital de ce sujet. Les épisodes de sécheresse qui ont une nouvelle fois émaillé la saison estivale dans de nombreuses régions ont malheureusement encore fragilisé un secteur essentiel de notre pays, qui contribue autant à son économie qu'à sa qualité de vie et à son rayonnement international, sans oublier les milliers de familles d'agriculteurs qui en vivent.

Outre la contrainte de calendrier liée aux négociations à venir de la Politique agricole commune, l'urgence exige que le Gouvernement se prononce sur cette question, alors que le secteur agricole pâtit de la multiplication des aléas climatiques. Le groupe RDSE rappelle que la simplification des contrats d'assurance qu'il a appelée de ses vœux contribuerait à augmenter la protection des exploitations agricoles, de même que l'amélioration des dispositifs de prévention. Il encourage le Gouvernement à œuvrer rapidement dans cette voie.

Au nom de ses collègues, Jean-Claude Requier réaffirme l'attachement du groupe RDSE à sécuriser l'avenir du secteur agricole qui a tant apporté à notre pays.

Contact presse : 01 42 34 25 00 - rdse@senat.fr